



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Assassinat de la journaliste Shireen Abu Akleh à Jénine (territoire palestinien)

Question écrite n° 45535

Texte de la question

M. Sébastien Nadot interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'assassinat de la journaliste Shireen Abu Akleh, journaliste d'Al Jazeera, mercredi 11 mai 2022, d'une balle dans la tête à Jénine, en territoire palestinien de Cisjordanie. La journaliste a été tuée par balle en plein exercice de son métier. De Jérusalem à Gaza, en passant par la Cisjordanie occupée, elle se rendait souvent à Jénine pour rendre compte de la situation. Compétente, prudente, reconnue par ses pairs, sa mort est une entaille supplémentaire au processus de paix entre Israël et la Palestine. La France a immédiatement condamné cet acte très grave et présenté ses condoléances à sa famille et ses vœux de prompt rétablissement à son confrère, Ali al-Samoudi, qui a lui été blessé. La France prétend défendre la liberté de la presse de par le monde et lutter contre ses adversaires. En conséquence, il lui demande quelles actions concrètes compte mener la France en réponse à l'assassinat de Shireen Abu Akleh.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Nadot](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45535

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mai 2022](#), page 3179

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)